

REUNION DU CNE – 19 novembre 2012

COMPTE-RENDU

- **Participants :**

Véronique Dubarry, Dominique Normand, Patrick Viveret, Céline Poret

Excusés : Sandra Laugier, Franck Burbage

- **Compte-rendu :**

Une bonne partie de la réunion a été consacré à retravailler la proposition d'avis en réponse à la première saisine.

Il est à noter que :

- 1) Au regard de la mention suivante « • Dans le respect de la vie privée des personnes, et dans la mesure où il s'agit de considérations d'ordre général, ses avis ont un statut public et sont consultables par l'ensemble du mouvement. » dans le texte de définition des rôles et mission du CNE, il est proposé :
 - que la saisine en elle-même ne sera pas publiée sur le site internet
 - que l'avis sera publié sur le site
- 2) Il faudrait pouvoir publier cet avis au plus tard dans la semaine du 3 décembre.
- 3) Le processus de réflexion qui est proposé dans l'avis rédigé suite à la saisine est à définir par l'ensemble des membres du CNE. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Une des idées lancées est que ce processus pourrait aboutir à la rédaction d'une contribution pour le congrès de novembre 2013, l'avantage des contributions étant qu'elles sont obligatoirement débattues au sein du mouvement.

Les principes envisagés pour le moment sont les suivants : un public ouvert mais pas trop large dans un premier temps. Il faudrait pouvoir l'ouvrir aux personnes qui ont donné leur adresse lors des journées d'été et inviter les commissions régionales de prévention et de résolution des conflits. Pour définir le format et le public, il faut vraiment que les membres du CNE travaillent ensemble sur les objectifs.

- 4) Il semble important de pouvoir réunir tous les membres au mois de janvier. Afin de favoriser la présence de tous, deux dates sont proposées : 8 et 11 janvier, à partir de 18h ou sur le temps du déjeuner.

- 5) Il faudrait pouvoir transmettre, une fois qu'il sera terminé, l'avis au groupe à l'origine de la saisine ainsi qu'à ceux qui ont exprimé le souhait de suivre les activités du CNE lors des journées d'été.